

CONSEIL MUNICIPAL
85660 SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE

À Saint-Philbert-de-Bouaine, le 15/06/2026

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra **en Mairie** le :

LUNDI 22 JUIN 2026 À 19H30

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 mai 2026

URBANISME – AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE

- Foncier – acquisition de la parcelle AV n°17 située rue du Pont Chobert
- Aménagement – rétrocession des équipements et espaces communs de la tranche n°5 de la Z.A.C. du Fief du Haut-Bourg
- Aménagement – rétrocession des équipements et espaces communs de la tranche n°6 de la Z.A.C. du Fief du Haut-Bourg
- Réseaux – éclairage public – armoire 013 – convention L.RN.262.26.002
- Réseaux – éclairage public – rétrocession de l'éclairage public des tranches 3 et 4 de la Z.A.C. du Fief du Haut-Bourg

AFFAIRES SCOLAIRES – ENFANCE - JEUNESSE

- Petite enfance – crèche l'Arbre à bulles – présentation du rapport d'activité de la crèche
- Petite enfance – crèche l'Arbre à bulles – approbation de la convention monenfant.fr
- Petite enfance - crèche l'Arbre à bulles – modification du règlement de fonctionnement

CULTURE – COMMUNICATION

- Culture – manifestations culturelles – tarification de la saison culturelle 2026-2027
- Finances – adoption des tarifs des consommations liées aux manifestations culturelles

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES – RESSOURCES HUMAINES

- Administration générale – remboursement des frais d'élus
- Administration générale – désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.)

- Ressources humaines – adhésion au dispositif de signalement proposé par le Centre de Gestion de la Vendée
- Ressources humaines – débat sur la protection sociale complémentaire

INFORMATION SUR LES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE SA DÉLÉGATION

- Droit de préemption urbain
- Marchés publics

COMMISSIONS ET RÉUNIONS

- Compte-rendu des dernières commissions
- Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 14 septembre 2026 à 19h30

Vous remerciant de votre participation, j'attire votre attention sur **la nécessité, en cas d'absence, de remettre un pouvoir écrit, préalablement à la séance** si vous souhaitez être représenté. Je vous remercie par ailleurs de vous assurer de la présence de la personne à ladite réunion. À ce titre, vous trouverez ci-joint un bon pour pouvoir.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations dévouées.

